



# COCORICO N° 43



JUIN 2012

Proverbe :

Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas, c'est parce que nous n'osons pas qu'elles sont difficiles.

Dictons :

Soleil pour la Sainte Charlotte ( 17 juillet ) promet décembre qui grelotte.

Jamais la sécheresse d'août n'amènera la richesse !

En septembre, si trois jours il tonne, c'est un nouveau bail pour l'automne

## MANIFESTATIONS

### Juillet :

6, 7 et 8 Festival de musique

13 : feu d'artifice et bal public

14 : concours de pêche

14 et 15 : pause gourmande aux Echarmeaux

21 : concours de pétanque USP

28 : concours amical Boule Montagnarde

### Août :

15 : kermesse école Saint Martin

### Septembre :

1 : assemblée générale Réveil de la Montagne

8 : forum des associations de 10h à 12 h SM

9 : brocante de l'Association des Familles

30 : assemblée générale Association des Familles SM

### Octobre :

11 au 15 : exposition bibliothèque

### Le mot du Maire

#### Cocorico ! Le revoilà !

Comme d'habitude, vous trouverez beaucoup d'informations ainsi que la parole des Associations. Je remercie, d'ailleurs, celles qui profitent régulièrement de ce bulletin pour vous informer. Qu'elles soient également remerciées pour toutes les activités dont elles nous font bénéficier. Bien sûr, le festival de musique des 6,7 et 8 juillet occupe non seulement les membres du Réveil de la Montagne mais aussi tous ceux qui se sentent plus ou moins impliqués et j'espère que vous serez nombreux à participer d'une manière ou d'une autre (préparation, décoration, services pendant les trois jours ...) si vous avez un peu de temps, faites -vous connaître auprès des responsables( voir article plus loin).

Vous trouverez également le résumé des travaux effectués en 2011 par la commune sans augmentation des impôts locaux. Des projets sont en cours ( aménagement de l'entrée Nord du village que nous espérons réalisé en 2012 , camping, mise aux normes de la mairie) ainsi que tous les travaux qui se présentent dans l'urgence. J'en profite pour remercier tout le conseil pour le temps passé et le travail fourni.

Comme l'an dernier, nous vous proposons une commande collective de fuel domestique ainsi que la possibilité de vidanger les fosses septiques :si vous êtes intéressés, faites-vous inscrire en mairie en respectant les dates.

Nous avons maudit le temps pluvieux ( au moins les nappes phréatiques ont dû faire le plein !!) mais voilà l'été et à tous je le souhaite bon et agréable. Bonnes vacances .

*La mairie sera fermée du 6 au 20 août. En cas d'urgence s'adresser au maire ou aux adjoints*



## COMPTE — RENDU DES CONSEILS MUNICIPAUX

### CONSEIL DU 06 Avril 2012

Présents : 11

Absent(s) : Françoise AUGAY (procuration)

Gilles PIEGAY (procuration)

**Stéphane MARTIN**

APPROBATION COMPTE RENDU CONSEIL PRECEDENT

### DELIBERATIONS :

Budget communal équilibré accepté par 13 voix sur 13

Section de fonctionnement : 793 968 €

Section d'investissement : 318 588 €

Les taux d'imposition ne changent pas pour 2012

Montant des subventions : 9 086 €

Budget eau équilibré accepté par 13 voix sur 13

Section de fonctionnement : 33 633 €

Section d'investissement : 376 390 €

L'augmentation de l'eau 2011 n'ayant pas été appliquée, elle est reconduite pour 2012 soit 0.031 par m<sup>3</sup> pour une recette d'environ 1 200€.

Autorisation de demander une subvention à l'Agence de l'Eau sur les travaux d'adduction d'eau potable.

Autorisation de signer l'achat d'une parcelle nue en vente de 3 638 m<sup>2</sup> (environ 1 000 €) pour installation du réservoir d'alimentation en eau potable de Lafont.

### Questions diverses :

. Demande pour un accueil de scouts (coordonnées de R. SIMONET)

. Réclamation de Mme AURAY pour bâches en plastique sur terrain voisin (courrier demandant de remédier à ce problème sera envoyé).

. Courrier au tribunal pour essayer de conserver la licence IV de l'hôtel de la Gare.

. Demande au SYDER pour audit gratuit de l'éclairage public.

. Accord, moins une abstention, pour installation d'une logette avec prises électriques aux Col des Echarmeaux par le SYDER (coût autour de 10 000 €). La puissance électrique autre que l'éclairage étant de l'autre côté du rond-point par rapport à l'emplacement de cette logette.

. Proposition du passage du Raid Bleu : à l'étude avec les mêmes conditions : faire travailler les commerçants du village.

. Les habillages des poubelles ont été livrés par la Communauté de Communes.

. Demande d'installation d'une planche de protection sous les nids d'hirondelles sur la façade de la Mairie.

. Entreprise TPMB averti des dégradations par lettre recommandée, a réalisé la réfection de la route reliant les deux parkings des Echarmeaux.

### Compte-rendu conseil du 4 mai 2012

Présents : 12

Absents : Boubred Sabrina

Augagneur André

Délibération :

Accord donné au Centre de Gestion pour appel d'offres auprès des groupes d'assurances pour risques financiers.

Questions diverses :

\*M. Jarrige : Information sur la sécurisation de l'eau potable en Haut Beaujolais et choix des trois solutions proposées : 9 km en arrivant du Sud

7 à 8 km en arrivant du Nord

5 km en arrivant par Chénelette

C'est cette dernière solution qui a été choisie sachant que cela ne pourra se faire que par la mutualisation de tous les syndicats concernés !

\*R. Simonet et H. Sapin : Etat des travaux d'adduction d'eau à Lafont : ces travaux sont commencés ; la commission se réunira le 11 mai

\*Bilan des locations des salles : 5638 € moins 1480 € de nettoyage par entreprise

\*Bilan des emprunts en cours (salle des fêtes, place de la pharmacie et tracteur)

\*Communication du courrier et de sa réponse de la direction régionale de l'environnement au sujet des Echarmeaux.

\*J. Pinto et JP Deconinck : Actualités concernant les villages d'accueil par les responsables (site consultable : [www.beaujolais-vertvotreavenir.com](http://www.beaujolais-vertvotreavenir.com))

\*F. Augay Concert en l'église de Poule les Echarmeaux le 25 août 2012

\*Une plaque en souvenir des juifs et des résistants sera posée sur le mur du bâtiment Le Paradis des Petits à Chansaye le 21 octobre 2012

\*P. Hoffmann Compte-rendu de la première rencontre avec les Ateliers du Triangle sur le réaménagement de la mairie : établissement d'un diagnostic.

\*Problème avec le groupe électrogène (S. Martin essaie de le régler)

\*Communication des bilans de la déchetterie et des ordures ménagères

\*G. Piégay Il serait judicieux de revoir les panneaux d'annonces des commerces pas très visibles.

#### Eau potable de Lafont :

Rappel : captage fermé par la préfecture en raison de présence d'arsenic dépassant les normes européennes actuelles. Le fermier, la SDEI, fournit depuis presque un an de l'eau en bouteilles aux abonnés de Lafont Les démarches sont toujours longues pour mettre en place des travaux de cette envergure : recherche d'un cabinet apte à diriger ce genre de travaux, études du trajet le plus propice, avec possibilité aux riverains de pouvoir faire faire un branchement, établissement des cahiers des charges, appel aux entreprises, études des propositions, avec entre chaque opération le respect des délais de rigueur. Les intempéries n'ont pas facilité les travaux. Mais voilà, ils ont avancé : les tranchées à la trancheuse sont finies, les branchements sont en cours, le réservoir sera bientôt apte à recevoir l'eau potable .... ce qui permet d'espérer un bon fonctionnement courant juillet. Ce genre de travaux n'est pas sans inconvénients ! Merci aux riverains et aux utilisateurs de la route pour leur compréhension.



#### Compte-rendu conseil du 1<sup>er</sup> JUIN 2012

Présents : 13

Absent : M. JARRIGE

#### **Délibération :**

Accord à l'unanimité concernant les branchements d'eau à Lafont.

Approbation du compte rendu du conseil précédent.

#### Questions diverses :

\*Agence de l'Eau : pas encore de réponse à notre demande de subvention. En attente.

\* Concert du 25/08/2012 repoussé à une autre date. Retenu : le 30/09/2012. Courrier à Mme Biessy dans ce sens.

\* Fête des Mères 02/06 et Olympiades organisées par l'Association des Familles. Vin d'honneur à 19h.

\* Travaux adduction d'eau Lafont :  $\frac{3}{4}$  des travaux sont terminés. Le Conseil est d'accord pour alimenter le cimetière.

\* Feu d'artifice du 13 Juillet reconduit pour 2012 tarif : 2.150 €.

\* Raid Bleu : Passage le 01/11/2012 avec utilisation de la salle des Fêtes. Le chemin rénové des Echarmeaux ne sera pas ouvert pour cette manifestation. René Simonet et Henri Sapin se chargent du dossier.

\* Randonnée Cuinzier – Quincié du 21/10/2012. Salle Polyvalente est mise à disposition en cas de mauvais temps.

\* Reportage aérien : proposition pour 390 € TTC comprenant 25 photos du village, 2 agrandissements, un CD ainsi que les droits de reproduction. Après vote du Conseil, la proposition est retenue par 2 voix contre, 2 abstentions et 9 pour. Possibilité de refus si les photos ne donnent pas satisfaction.

\* Organisation inauguration de la zone humide le 23/06/2012 à 10h. Accueil vers la salle des Fêtes puis PDIPR à 11 h place des Platanes, suivie d'un vin d'honneur salle municipale. Le panneau de la Place des Platanes sera déplacé après l'inauguration.

\* Elections Législatives : il manque un conseiller de 13h à 15h30 : Sabrina Boubred assurera cette permanence.

\* Festival de Musique : Le conseil municipal assurera le service du vin d'honneur le 8 juillet 2012 à 11h. Soirée Fleurs pour la décoration de la mairie le 18/06/2012 à 19h30.

#### **Etat civil 2011 :**

Il faut rajouter la naissance de Protano Soen le 29 décembre 2011 (avis reçu s/ 2012 -voir liste Cocorico 42)

(Suite conseil de juin)

Pause Gourmande 14 et 15 juillet 2012. Budget 800 € 23 exposants.

\* Convocation mercredi 13/06 à Lyon pour le dossier des Echarmeaux.

\* Aménagement entrée nord du village : date sera fixée avec Michel Jarrige afin d'étudier la proposition de l'association ERARE.

\* Commission Camping : projet et devis à étudier réunion le 25 juin à 14h00

\* Groupe électrogène : réparation 835 € TTC, achat d'un modèle identique 834 € HT. Se renseigner afin d'obtenir d'autres devis.

\* Vente de plusieurs maisons de notre village ces trois derniers mois.

Hameau de Chanrion : GDF coupe la route du hameau de Chanrion. Mme Augagneur intervient afin d'attirer l'attention de la Municipalité en cas de problème et de l'intervention éventuelle des secours.

◆ Prochain conseil le 03 août 2012 à 20h30

Respect des voisins :

La saison des travaux de jardinage, de bricolage et autres est bien là !

Un rappel selon l'arrêté préfectoral :

Les travaux de jardinage ou de bricolage réalisés à l'aide d'outils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage ne peuvent être effectués qu'aux horaires suivants :

Jours ouvrables : 8h30 à 12h et 14h30 à 19h30

Samedis : 10h à 12h et 15h à 19h

Dimanches et jours fériés : 10h à 12h

Attention aux feux de déchets verts issus de la **tonte des pelouses, des tailles de haies .....Leur brûlage est interdit** ; ils doivent être emmenés à la déchetterie .

Le bruit est parfois très gênant et il est très désagréable d'avoir la fumée des brûlages des végétaux qui pénètrent dans les habitations (Voir règlement sur le site.)

« Ne faisons pas aux autres ce que nous ne voudrions pas que l'on nous fasse! »



## VIDANGE DE FOSSES ET REEMPLISSAGE DE CUVES



*Vidange de fosses*

L'an dernier, nous avons confié à l'entreprise « Biajoux assainissement »

*une opération collective de vidange de fosses toutes eaux ou fosses septiques. Tous ceux qui ont bénéficié de cette opération ont été très satisfaits. Nous vous proposons donc de renouveler ce type d'opération cette année.*

Les fiches d'inscription sont toujours disponibles à la Mairie ou à l'Agence Postale Communale.

Il faut un minimum de 8 fosses à vidanger et un volume total maximum de 20 m3 pour pouvoir bénéficier des tarifs suivants :

- Fosse de 1 500 litres : 138,21 € T.T.C.

- Fosse de 3 000 litres : 170,91 € T.T.C.

- Fosse de 5 000 litres : 202,56 € T.T.C.

*Remplissage de cuves*

De la même façon, en nous regroupant pour faire une commande collective nous pouvons bénéficier d'un tarif préférentiel de fuel domestique si notre commande dépasse les 8 000 litres, tarif plus intéressant encore si elle dépasse les 13 000 litres

Le prix du litre de fuel domestique varie chaque jour. Il a récemment baissé ; c'est peut-être le bon moment pour remplir les cuves.

L'entreprise sollicitée est Thévenin-Ducros « Combustibles du Saint Rigaud »

A la date du 18 juin 2012, son prix est de :

fuel ordinaire : 0,836 €/l (de 8 000 l à 13 000 l) et 0,818 €/l (si >13000 l)

fuel extra : 0,860 €/l (de 8 000 l à 13 000 l) et 0,838 €/l (si > 13 000 l)

(Le fuel extra améliore la combustion et protège de la corrosion.)

Les fiches d'inscriptions à une commande groupée sont également disponibles à la Mairie et à l'Agence Postale Communale.

Si vous êtes intéressés, passez vos commandes rapidement.



## BIBLIOTHEQUE

L'exposition sur Jean de La Fontaine se prépare. Elle sera ouverte au public les 13 et 14 octobre et se déroulera à la salle des fêtes.

Programme :

Le fil rouge « **La poule aux œufs d'or** »

Panneaux et livres sur les fables

Morales affichées

Travaux réalisés par les élèves des écoles

Animation pour les jeunes enfants

Jeux

Création de fables en imitation ( si vous vous avez envie de composer, allez-y et faites-nous parvenir vos textes)

Fables en patois

Jeu de vitrines chez tous les commerçants

Voilà le premier jet de la commission des bibliothécaires ; Vous trouverez en temps voulu toutes les informations sur cette exposition( presse, affiches et tracts) Laissez-vous tenter et amusez-vous !

Rappel : si vous possédez des documents et que voulez bien les prêter, apportez-les à la bibliothèque. Pour renseignement tél 06.08.98.40.05



## INFORMATIONS

## Vie pratique :

Secrétariat mairie ouvert : lundi et vendredi de 15h à 18h

de 9h à 12h  
mardi, mercredi, jeudi et samedi

Déchetterie gratuite à Saint Nizier d'Azergues: horaires d'été jusqu'à fin octobre :

Lundi de 15h à 18h

Mercredi de 14h à 17h

Samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h

On trouve encore, vers le cimetière, des tas de déchets n'ayant pas leur place dans ce lieu !! et ceux-ci ne sont donc pas ramassés par le camion recueillant les poubelles et obligent les employés à faire des voyages à la déchetterie !!! Cela a un coût payé par nos impôts.

Bibliothèque municipale: (prêt des livres gratuit)

Jeudi de 16h à 18h

Samedi de 9h30 à 11h30

## Messes à Poule

Dates des messes

**Juillet : 1 et 15**

**Août : 5-15 et 19**

**Septembre : 2**

Tél Père Otéro 04.74.02.07.57

Tél Bernard Alphonse : 04.74.03.77.75

## Agence postale :



L'agence postale sera fermée du 11 août à 11h45 au 28 août à 9h45. Les instances (lettres recommandées) et les colis seront à retirer au bureau de poste de Lamure sur Azergues. Heures d'ouverture : lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h le samedi de 9h à 12h

ATTENTION : info de la poste de Lamure :

Du 23 juillet au 25 août le courrier sera relevé dans la boîte aux lettres devant la poste à 11 heures du lundi au vendredi.

**TRAVAUX ET ENTRETIEN DES BÂTIMENTS COMMUNAUX 2011**

|  | HT               | TTC              |
|--|------------------|------------------|
| <b>Salle polyvalente</b>                             |                  |                  |
| fourniture et pose de convecteur                     | 354,00           | 422,38           |
| remplacement WC                                      | 484,85           | 579,88           |
| <b>S\TOTAL</b>                                       | <b>838,85</b>    | <b>1 002,26</b>  |
| <b>Salle municipale</b>                              |                  |                  |
| Dépannage lave-vaisselle                             | 117,30           | 140,29           |
| réfection souche cheminée                            | 1 905,68         | 2 279,19         |
| Entretien chauffe bain cantine                       | 109,12           | 130,51           |
| <b>S\TOTAL</b>                                       | <b>2 132,10</b>  | <b>2 549,99</b>  |
| <b>Salle des fêtes</b>                               |                  |                  |
| intervention sur hotte                               | 478,92           | 572,79           |
| dépannage sanitaire fuite                            | 61,60            | 73,67            |
| <b>S\TOTAL</b>                                       | <b>540,52</b>    | <b>646,46</b>    |
| <b>Ecole publique</b>                                |                  |                  |
| Mise aux normes electricité                          |                  |                  |
| suite au contrôle de l'Apave                         | 3 261,33         | 3 900,55         |
| entretien sanitaire et remplacement pièces           | 300,71           | 359,65           |
| Rétroprojecteur + installation + wifi                | 2 950,00         | 3 528,20         |
| portail pièces                                       | 60,00            | 71,76            |
| reprise évacuation eaux pluviales                    | 480,00           | 574,08           |
| Réfection cours d'école                              | 17 875,00        | 21 378,50        |
| fourniture 3 clés portail + réparation volet roulant | 124,22           | 148,57           |
| remplacement chauffe-eau                             | 661,51           | 791,17           |
| travaux de zinguerie                                 | 421,00           | 503,52           |
| dépannage sur portail                                | 250,00           | 299,00           |
| <b>S\TOTAL</b>                                       | <b>26 383,77</b> | <b>31 555,00</b> |
| <b>Les Echarmeaux</b>                                |                  |                  |
| installation robinet de puisage                      | 100,18           | 119,82           |
| <b>S\TOTAL</b>                                       | <b>100,18</b>    | <b>119,82</b>    |
| <b>Bâtiment Traiteur</b>                             |                  |                  |
| remplacement accumulateur                            | 860,60           | 1 029,28         |
| dépannage thermostatique poste de lavage             | 189,14           | 226,22           |
| installation grille de ventilation                   | 209,92           | 251,06           |
| fuite sur lave-mains + reprise vidage plonge         | 112,15           | 134,14           |
| <b>S\TOTAL</b>                                       | <b>1 371,81</b>  | <b>1 640,70</b>  |


**Cimetière**

|  |          |           |
|--|----------|-----------|
| remise en état muret d'enceinte à Lafont | 1 500,00 | 1 794,00  |
| démontages 22 tombes + exhumations       | 9 035,37 | 10 806,30 |
| reprise fuite sur robinet de puisage     | 66,25    | 79,24     |

|                |                  |                  |
|----------------|------------------|------------------|
| <b>S\TOTAL</b> | <b>10 601,62</b> | <b>12 679,54</b> |
|----------------|------------------|------------------|

**Camping**

|               |        |        |
|---------------|--------|--------|
| mise hors gel | 63,60  | 76,07  |
| remise en eau | 174,88 | 209,16 |

|                |               |               |
|----------------|---------------|---------------|
| <b>S\TOTAL</b> | <b>238,48</b> | <b>285,23</b> |
|----------------|---------------|---------------|

**MAIRIE**

|                                   |          |          |
|-----------------------------------|----------|----------|
| matériel informatique + logiciels | 1 685,00 | 2 006,05 |
|-----------------------------------|----------|----------|

|                |                 |                 |
|----------------|-----------------|-----------------|
| <b>S\TOTAL</b> | <b>1 685,00</b> | <b>2 006,05</b> |
|----------------|-----------------|-----------------|

**Bâtiment de la poste**

|                                   |        |        |
|-----------------------------------|--------|--------|
| dépannage sur porte               | 62,00  | 74,15  |
| travaux électrique                | 541,76 | 647,94 |
| intervention sur porte métallique | 215,00 | 257,14 |

|                |               |               |
|----------------|---------------|---------------|
| <b>S\TOTAL</b> | <b>818,76</b> | <b>979,23</b> |
|----------------|---------------|---------------|

**Terrain de foot**

|  |          |          |
|--|----------|----------|
| fourniture et mise en œuvre d'un plan de fumur | 836,28   | 1 000,19 |
| entretien structure terrain                    | 3 093,15 | 3 699,41 |

|                |                 |                 |
|----------------|-----------------|-----------------|
| <b>S\TOTAL</b> | <b>3 929,43</b> | <b>4 699,60</b> |
|----------------|-----------------|-----------------|

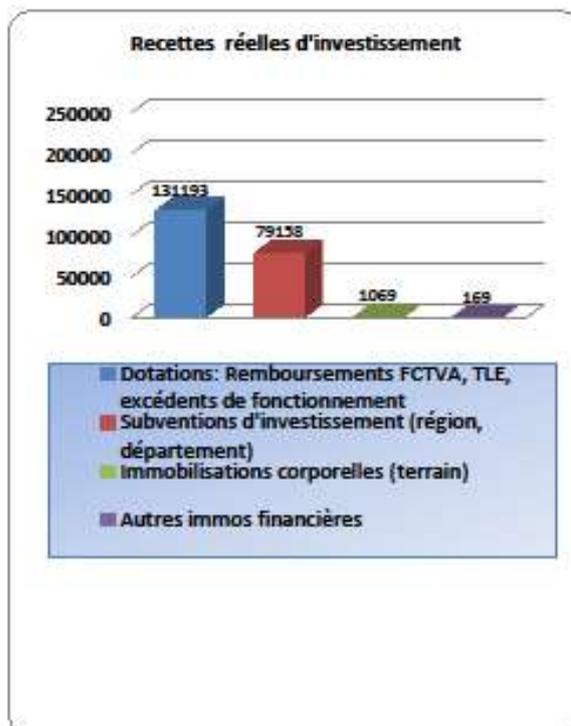
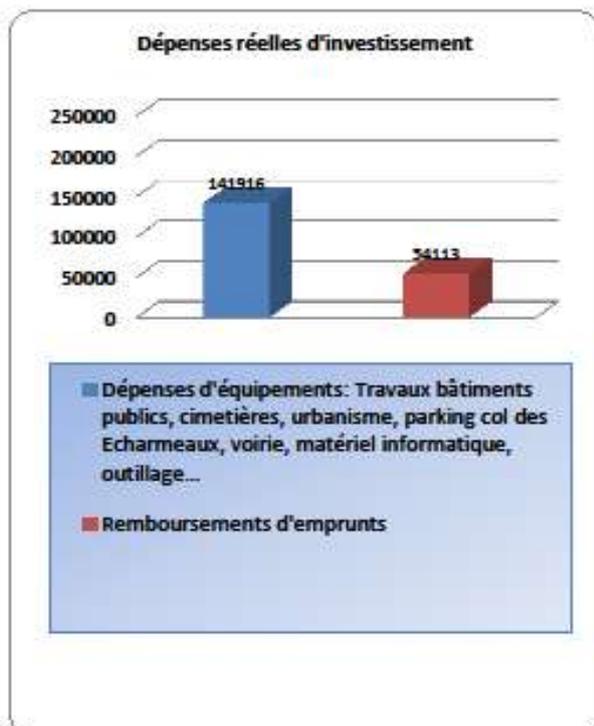
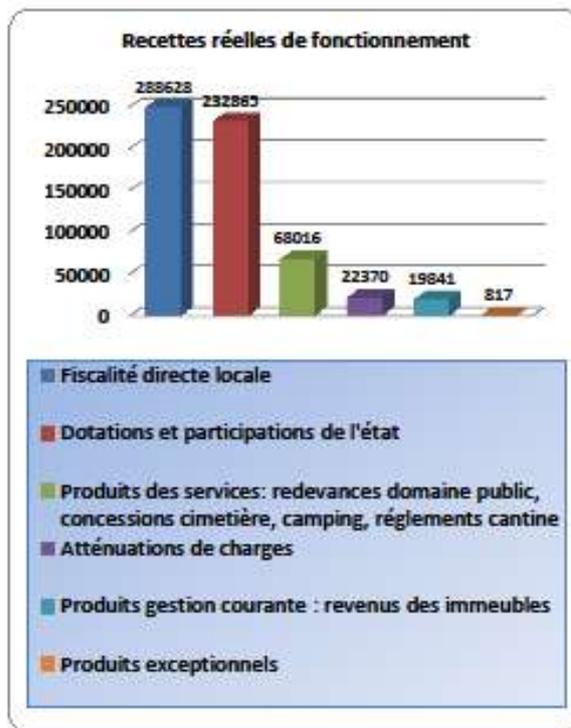
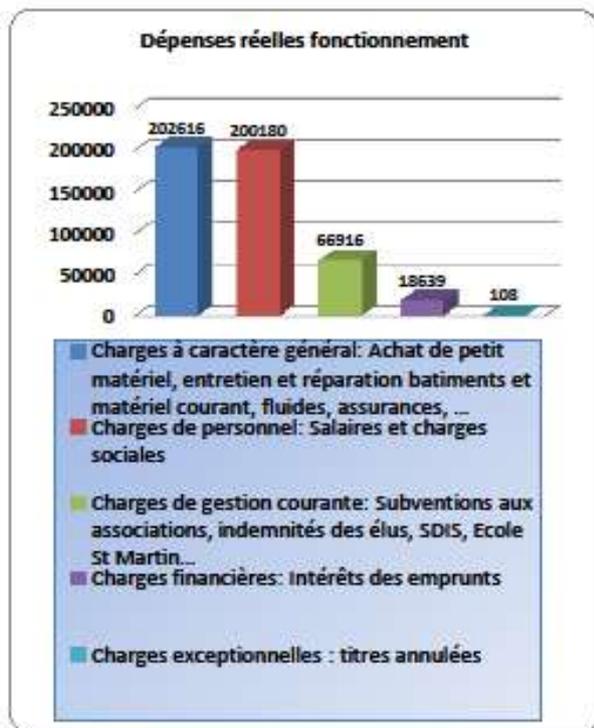
**Local agents communaux**

|   |        |        |
|---|--------|--------|
| remplacement WC public suite à vandalisme | 484,85 | 579,88 |
| entretien plomberie                       | 112,30 | 134,31 |

|                |               |               |
|----------------|---------------|---------------|
| <b>S\TOTAL</b> | <b>597,15</b> | <b>714,19</b> |
|----------------|---------------|---------------|

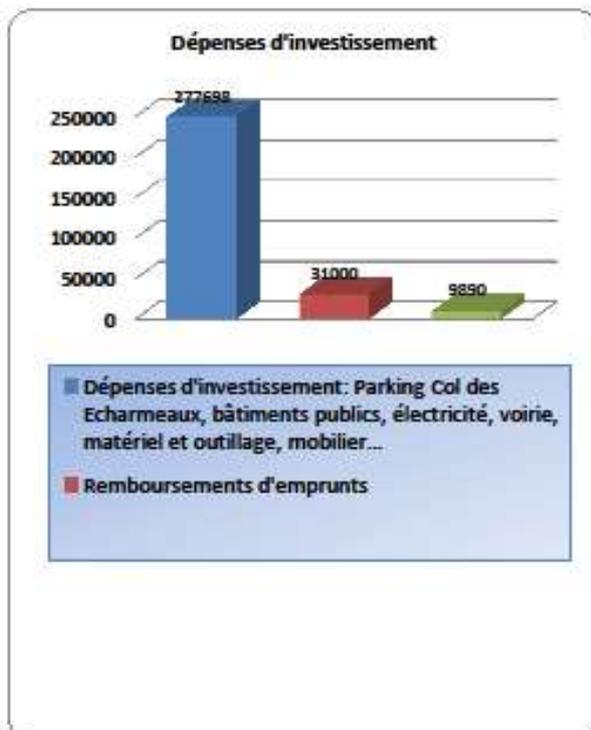
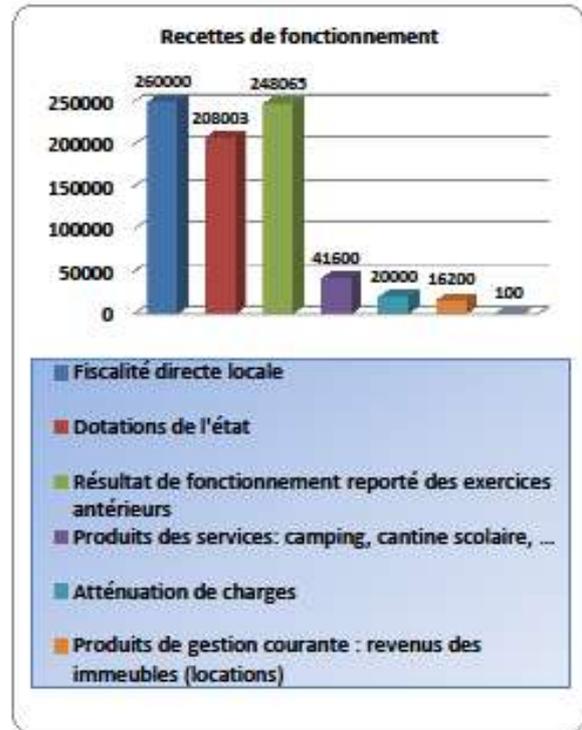
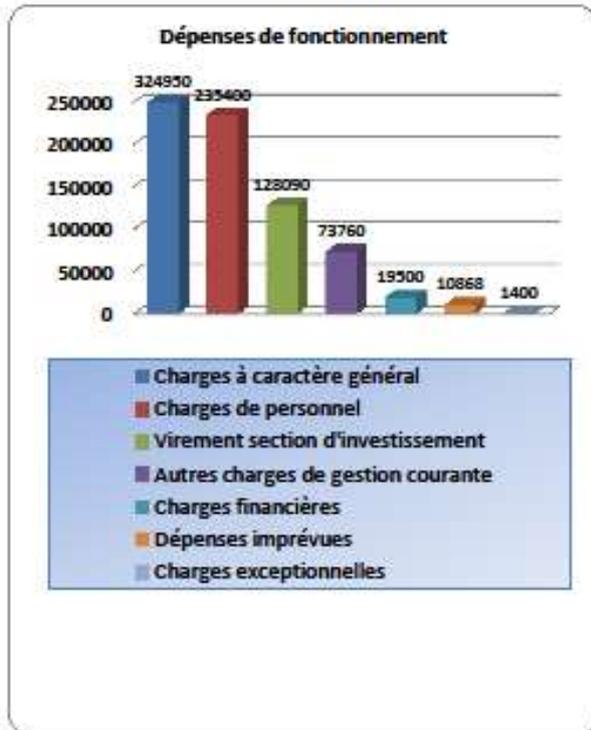
|                     |                  |                   |
|---------------------|------------------|-------------------|
| <b>TOTAL GLOBAL</b> | <b>98 475,34</b> | <b>117 756,14</b> |
|---------------------|------------------|-------------------|



**COMPTE ADMINISTRATIF 2011**

Ne sont pas pris en compte les opérations d'ordre (écritures qui ne génèrent pas de mouvement de trésorerie).

**BUDGET PRIMITIF 2012**



# Mieux comprendre la Taxe d'Habitation

- La taxe d'habitation : elle est due par toute personne qui occupe au 1<sup>er</sup> janvier de l'année d'imposition une habitation meublée aussi bien pour sa résidence principale que pour sa résidence secondaire qu'elle soit propriétaire, locataire ou occupant à titre gratuit.
- Les taxes foncières : (foncier bâti et foncier non bâti) elles sont dues par les propriétaires ou usufruitiers d'immeubles bâtis ou de terrains non bâtis.

**Pour mieux comprendre rubriques et répartitions, voici l'explication d'ensemble d'un avis d'imposition de taxe d'habitation.**

## 1 - LA VALEUR LOCATIVE BRUTE

Son montant sert à calculer l'ensemble des cotisations. Elle est établie par les services fiscaux de l'Etat en fonction des caractéristiques du logement ( appartement ou maison, surface, niveau de confort, situation géographique) selon un tarif communal faisant référence aux loyers constatés en 1970. Cette valeur est actualisée chaque année d'un coefficient, voté par le parlement.

## 2 - LA VALEUR LOCATIVE MOYENNE

C'est la valeur locative moyenne du territoire communal servant de base au calcul des abattements.

## 3 - LES ABATTEMENTS

Applicables seulement pour les résidences principales, les abattements sont de deux catégories :

a) abattement général de base qui est facultatif. En 2011, afin de neutraliser les effets du transfert de la part départementale de la taxe d'habitation à l'inter-communalité, des mécanismes d'ajustement des abattements sont institués.

b) abattement obligatoire pour charges de famille, il est égal à 15% pour chacune des deux premières personnes à charge et de 25% pour chacune des personnes suivantes.

## 4 - BASE NETTE D'IMPOSITION

C'est la valeur locative brute du logement réduite du montant des abattements.

## 5 - TAUX D'IMPOSITION

Ils sont votés chaque année par les différentes collectivités : le conseil municipal pour la Commune, le conseil général pour le Département et le SYDER\* pour le syndicat de communes.

## 6 - TOTAL DES COTISATIONS

Le montant de la cotisation théorique par collectivité.

## 7 - FRAIS DE GESTION

Prélèvement par l'état qui prend à sa charge des dégrèvements et le recouvrement de l'impôt. Il perçoit des frais de gestion qui s'élèvent, à compter de 2011, à 1% du montant précédemment calculé (4,40% en 2010 de la cotisation théorique).

## 8 - PLAFONNEMENT SELON LE REVENU

Part de la taxe d'habitation prise en charge par l'Etat au titre du plafonnement sur le revenu. Si la taxe d'habitation n'est pas proportionnelle au revenu, en revanche elle est plafonnée à 3.44% du revenu imposable du foyer (Montant que l'on trouve sous la rubrique Revenu (RFR) en haut à droite de l'avis d'imposition).

## 9 - MONTANT DE VOTRE IMPÔT

C'est la somme à payer par le contribuable ; elle correspond au montant théorique des cotisations majoré des frais de gestion et diminué du montant du plafonnement en fonction du revenu.

TAXE D'HABITATION 2011 - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

| Éléments de calcul                           | Commune                | Syndicat de communes | Intercommunalité | Taux spéciale d'occupation |                |     |
|--|------------------------|----------------------|------------------|----------------------------|----------------|-----|
| Valeur locative brute <b>1</b>               | 3737                   | 3737                 | 3737             | 3737                       |                |     |
| Valeur locative moyenne <b>2</b>             | 2442                   | 2442                 | 2442             | 2442                       |                |     |
| <b>3</b>                                     |                        |                      |                  |                            |                |     |
| • Général à la base                          | %                      | 10                   |                  | 343                        |                |     |
| • Personnel à charge                         |                        |                      |                  |                            |                |     |
| - Par personne rang 1 ou 2 pour (personnel)  | 10 %                   |                      |                  | 10                         |                |     |
| - Par personne rang 3 ou 4 pour (personnel)  | 15 %                   |                      |                  | 15                         |                |     |
| • Spécial à la base                          | %                      |                      |                  |                            |                |     |
| • Spécial handicapé                          | %                      |                      |                  |                            |                |     |
| Base nette d'imposition <b>4</b>             | 3737                   | 3737                 | 3584             | 3737                       |                |     |
| Taux d'imposition 2011                       | 7,64 %                 | 1,15 %               | 9,71 %           | 0,211 %                    |                |     |
| Cotisations 2011 <b>5</b>                    | 289                    | 43                   | 350              | 8                          |                | 687 |
| Taux d'imposition 2010                       | 7,49 %                 | 0,616 %              | 9,71 %           | 0,225 %                    |                |     |
| Rappel cotisations 2010 <b>6</b>             |                        | 34                   |                  | 8                          |                |     |
| Variation en valeur <b>7</b>                 |                        | +8                   |                  | 0                          |                |     |
| Variation en pourcentage                     | %                      | +26,47 %             | %                | 0 %                        |                |     |
| Abattements de résidence principale <b>8</b> | Commune                | Syndicat             | Intercommunalité | TSE                        |                |     |
| • Général à la base                          |                        |                      |                  |                            |                |     |
| • Par personne à charge (rang 1 ou 2)        |                        |                      |                  |                            |                |     |
| • Par personne à charge (rang 3 ou 4)        |                        |                      |                  |                            |                |     |
| • Spécial à la base                          |                        |                      |                  |                            |                |     |
| ÉVOLUTION DES IMPOSITIONS ENTRE 2010 ET 2011 |                        |                      |                  |                            |                |     |
|  | ANNÉE 2010             | ANNÉE 2011           | En valeur        | En pourcentage             |                |     |
| (a) Cotisations                              | 640                    | 874                  | +26              | +4,01 %                    |                |     |
| (b) Abattements                              |                        |                      |                  |                            |                |     |
| (c) = (a) - (b) Somme à payer                | 640                    | 874                  | +26              | +4,01 %                    |                |     |
| LOCALS TAXES - NOMBRES                       |                        |                      |                  |                            |                |     |
|  | LOCALS TAXES - NOMBRES |                      | RÉSUMÉ           |                            |                |     |
| Taux global 2011 corrigé <b>9</b>            |                        |                      |                  |                            |                |     |
| 14,05 %                                      | TR01231170K            | APPARTEMENT          | CF               | HT                         | VL revalorisée |     |
| Cotisation référence 2008 <b>9</b>           | 0251000S               | GARAGE-PARK          |                  | H                          | 3089           |     |
|  | 1801231175N            | GARAGE-PARK          |                  | H                          | 324            |     |
|  |                        |                      |                  | H                          | 324            |     |
|  |                        |                      |                  |                            |                | 574 |

|   |     |
|---|-----|
| MONTANT DE LA CONTRIBUTION À L'AUDIOVISUEL PUBLIC DUE EN 2011 | 123 |
|---|-----|

**10** Dans le département du Rhône, le SYDER (Syndicat Départemental d'Énergies du Rhône) est l'autorité organisatrice de la distribution d'électricité pour 235 communes et 428 234 habitants. En tant que collectivité concédante, il lui revient donc d'administrer le service public de distribution d'électricité et de prendre toutes les décisions pour les dispositions locales à mettre en œuvre (approvisionnement, continuité, environnement, cohésion sociale, sécurité). Le SYDER organise aussi le service public de distribution du gaz pour le compte des 126 communes et 223 991 habitants qui lui ont transféré cette compétence. Quant à l'éclairage public, le SYDER exerce cette compétence pour 228 communes pour les travaux d'investissement, le dépannage et la maintenance.

| Années | Taux % |
|--------|--------|
| 2007   | 7,27%  |
| 2008   | 7,27%  |
| 2009   | 7,49%  |
| 2010   | 7,49%  |
| 2011   | 7,64%  |
| 2012   | 7,64%  |

Pourcentage de la taxe d'habitation à Poule les Echarmeaux ces dernières années.

## Résultat des élections à Poulleles Echarmeaux :

22 avril 2012

809 inscrits \*\*\*143 abstentions

666 votants \*\*\*12 nuls \*\*\*654 exprimés

| <u>Noms</u>           | <u>Voix</u> |
|-----------------------|-------------|
| Joly Eva              | 11          |
| Le Pen Marine         | 135         |
| Sarkozy Nicolas       | 241         |
| Mélenchon Jean-Luc    | 53          |
| Poutou Philippe       | 2           |
| Arthaud Nathalie      | 5           |
| Cheminade Jacques     | 3           |
| Bayrou François       | 77          |
| Dupont-Aignan Nicolas | 20          |
| Hollande François     | 107         |

6 mai 2012

809 inscrits\*\*\*142 abstentions \*\*\*

667 votants\*\*\*49 nuls\*\*\*618 exprimés

| <u>Noms</u>       | <u>Voix</u> |
|-------------------|-------------|
| Hollande François | 212         |
| Sarkozy Nicolas   | 406         |

10 juin 2012

813 inscrits\*\*\*459 votants \*\*\*3 nuls

456 exprimés\*\*\*354 abstentions

| <u>Noms</u>           | <u>Voix</u> |
|-----------------------|-------------|
| Musa Séverine         | 4           |
| Moreno Laurent        | 17          |
| Duvinage Cyril        | 1           |
| McCarron Sheila       | 103         |
| Verchère Patrice      | 244         |
| Martin Paul-Alexandre | 69          |
| Hoffmann Charlotte    | 9           |
| Bertin-Hugault Pierre | 3           |
| Brunet Renaud         | 6           |

17 juin 2012

813 inscrits\*\*\*399 votants\*\*\*6 nuls

393 exprimés\*\*\*414 abstentions

| <u>Noms</u>      | <u>Voix</u> |
|------------------|-------------|
| McCarron Sheila  | 119         |
| Verchère Patrice | 274         |



### Petites annonces :

◆ Une personne recherche un terrain relativement plat d'une surface de 3 000 à 3 500 m<sup>2</sup> tél 06.82.86.66.44

◆ Un nouvel artisan dans notre village :

Stéphanie Patay

Peinture, enduit décoratif, revêtements muraux

07.74.03.65.35

06.07.95.64.99

### Permanences locales Mission Locale à la salle des associations à Lamure sur Azergues

Jeunes de 16 à 26 ans à la recherche d'un emploi ou d'une qualification.

Permanences à la salle des associations le vendredi après-midi de 14h à 17h avec rendez-vous au 04.74.02.91.50

Juillet : 6 et 27

Août : 24

Septembre : 7 et 28

Octobre : 5 et 19

Novembre : 9 et 23

Décembre : 14 et 21



### Pause gourmande :

Organisateur : Office du Tourisme

Lieu : Col des Echarmeaux

Dates : 14 et 15 juillet

Ouverture : de 10h à 19h chaque jour

A ce jour, 23 exposants sont déjà inscrits (produits du terroir et artisanat)

De nombreuses animations sont prévues : orgue de barbarie, jouets bois, jeu de toucher, théâtre, chorale, divers jeux ouverts à tous .....buvette

Possibilité de repas sur place à midi grâce à Thierry Marchau qui proposera sa viande de bœuf au barbecue accompagnée de produits du terroir.

Espérons que le soleil sera de la partie et ne se laissera pas remplacer par la pluie comme l'an dernier.

Vous êtes tous invités à rendre une visite sur cette manifestation qui permet de faire connaître notre village ainsi que notre belle région et qui, normalement devrait se développer dans les années à venir.





Ecole Publique

04 74 03 70 66

**La fin d'année approche à grands pas, la kermesse s'organise, les répétitions du spectacle de fin d'année s'enchaînent et déjà la prochaine rentrée se prépare.**

**Le troisième trimestre a vu l'aboutissement des projets scientifiques liés au Réseau Rural d'Écoles. Les classes de maternelle, CP et CE ont effectué leurs échanges de fiches techniques avec les élèves des autres écoles du canton. Quant aux classes de CM, elles ont envoyé leurs dossiers par emails ou sur clés USB. Le travail réalisé au cours de ce projet fera l'objet d'un dossier spécial dans le prochain numéro de notre journal scolaire L'École à la Une.**

Avril et mai ont été marqués par de nombreuses animations et sorties.

Toutes les classes se sont rendues au cinéma. Au programme : des courts métrages « En promenade » pour les maternelles, « Mia et le Migou » pour les CP et CE, « Pollen » pour les plus grands.

Les élèves du CP au CM2 ont découvert La Maison de la Danse, à Lyon. Ils ont assisté à une représentation chorégraphiée par Carolyn Carlson : « Le roi penché », **ce qui a été l'occasion de se confronter à la danse contemporaine, parfois avec beaucoup d'étonnement et souvent avec un sens critique très pertinent, même de la part des plus jeunes élèves.** Au cours de cette journée, les enfants ont eu le plaisir de découvrir le Parc des Hauteurs dans lequel nous avons pique-niqué, puis d'admirer Lyon depuis l'esplanade de la Basilique de Fourvière après la découverte de l'intérieur de l'édifice.

**Toutes nos classes ont eu le plaisir d'assister à des représentations de la compagnie A TireLarigot, au cours desquelles Christine Laveder, conteuse professionnelle, nous a ravis, petits et grands, par sa poésie et son humour.**

En juin, ce sera le tour des sorties de fin d'année. **Les maternelles et CP se rendront au Parc des Loups de Courzieu pour une journée pleine de découvertes autour de cet animal mythique ainsi que des rapaces.**

Les CE et CM se rendront à nouveau à Lyon pour une sortie culturelle et scientifique. En effet, la matinée sera consacrée à la découverte du Musée d'Art Contemporain de Lyon et de l'exposition Greatest Hits « **Ma peinture, c'est du Rock !** » de Robert Combas. Après un pique-nique au Parc de la Tête d'Or, nous rejoindrons **Vaulx-en-Velin pour une après-midi expérimentale dans les locaux d'Ebulliscience.** Sur le même principe que la Cité des Sciences, à Paris, les élèves pourront manipuler et expérimenter pour découvrir et comprendre le fonctionnement de divers phénomènes scientifiques. **L'objectif de cette sortie est, bien sûr, de clôturer en beauté, le Projet Sciences du Réseau Rural d'Écoles.**

Côté administratif : **le dernier conseil d'école de l'année se tiendra le 26 juin, il réunira les différents partenaires de l'école : municipalité, représentants des parents d'élèves et enseignantes.**

Pour les inscriptions, vous pouvez contacter **Mme Besnard, Directrice de l'école publique, au 04.74.03.70.66.**



Tous les articles de la rubrique « la Parole aux associations » sont composés par les associations. La commune ne fait que les mettre en page dans le Cocorico.

## LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS



### Activité piscine

L'activité piscine se termine mercredi 13 juin. Des diplômes de natation sont remis aux enfants participants. Merci à toutes les personnes qui ont accompagné pendant cette année scolaire.

### Manifestations



### La chasse aux œufs

La chasse aux œufs s'est déroulée le lundi de Pâques. Beaucoup d'enfants (près de cent) ont participé le matin. Une centaine de repas ont été servis et un vingtaine d'équipes se sont inscrites pour la balade de l'après-midi. Madame Bertinier a remporté le panier garni.

### Sortie Week-end

Le week-end de sortie inter-associations a eu lieu pendant le week-end de Pentecôte. Il s'est bien déroulé. Merci à l'organisatrice, présidente de l'association de Saint-Jean la Bussière, qui a fait un travail remarquable.

### Vente de fleurs pour la fête des mères

Une vente de fleurs a eu lieu sur la place de la mairie à l'occasion de la fête des mères samedi 2 et dimanche 3 juin. Une bonne vente a été réalisée et permettra de financer une partie des activités. Merci aux personnes qui ont aidé à la mise en place et à la vente des fleurs. C'est Séverine Prothery qui a remporté le yucca à la tombola.

### Olympiades



Samedi 2 juin après-midi, des olympiades étaient organisées à proximité de la salle des fêtes. Malgré le beau temps, peu d'équipes se sont inscrites. Résultat un peu décevant pour l'association, qui avait passé du temps pour l'organisation de ces jeux. D'autant plus que l'inscription était gratuite. Bravo à Marine, Émeline et Séverine qui ont remporté la médaille d'or. Merci à ceux qui sont venus.

### Fêtes des mères

Comme les participants devenaient de moins en moins nombreux au fil des années, il avait été convenu d'avancer la fête des mères au samedi 2 juin, pensant que plus de gens seraient présents. Malgré les annonces dans les journaux et dans les commerces, peu de personnes ont fait le déplacement cette année encore. C'est pourtant l'occasion à tous de se retrouver autour d'un vin de l'amitié, et aux familles qui ont eu un enfant sur la commune de faire connaissance.



Il y a donc de fortes chances que cette célébration ne soit pas reconduite l'an prochain.

### Fête de la musique

Elle est organisée avec le Réveil de la Montagne samedi 16 juin 2012.





### Informations

L'association donne beaucoup de son temps pour organiser des manifestations, qui permettent de financer les activités. Il est important que chacun se sente concerné. Sans ces manifestations, la piscine coûterait plus du double de prix ! Les autres activités sont aussi proposées à des tarifs préférentiels. Si la participation lors des manifestations **organisées n'est pas plus importante (organisation et participation)**, certaines activités viendront certainement à disparaître, ou seront proposées à un tout autre prix !

**Les inscriptions pour les activités de l'an prochain se feront lors du forum des associations qui aura lieu samedi 8 septembre (le matin) à la salle municipale, et l'assemblée générale de l'association aura lieu en septembre ou octobre.**

Les personnes souhaitant rejoindre l'association pourront le faire à cette occasion.

La brocante aura lieu dimanche 9 septembre.

### Rappels

**Prix de l'adhésion 2011-2012: 23 € par famille**

Adresse mail de l'association :

afpoule@yahoo.fr

Pour tout renseignement,

contacter Thierry Jolivet au 06.80.76.36.84



### **MAJORETTES de POULE**

Au terme d'une saison bien remplie, nos petites majorettes seront bientôt en vacances.

Pour la rentrée de septembre, l'association recrute les jeunes filles à partir de 5 ans.

Pour tous renseignements : 04 74 03 71 23 ou 06 43 19 05 07.



### Randonnée pédestre

**Ce dimanche 10 juin a eu lieu la randonnée annuelle. Le temps maussade annoncé par la météo a un peu découragé les marcheurs. Malgré tout, les timides éclaircies du matin ont permis à 333 personnes de se mettre en route sur les nouveaux circuits balisés pour l'occasion. Les 40 km ont été parcourus par 22 courageux, certains étant devant la porte de la salle avant 6h30 ! Le circuit le plus choisi a été celui de 15 km qui a conduit les 123 randonneurs à la roche d'Ajoux. Les copieux ravitaillements et l'omelette à l'arrivée ont permis à chacun de bien se restaurer.**

Tous les bénévoles sont grandement remerciés : c'est grâce à eux tous que cette journée conviviale permet une découverte sportive de notre beau village.



### ECOLE ST MARTIN

L'année scolaire est presque terminée et pourtant les vacances ne sont pas encore d'actualité à l'Ecole Saint Martin. Avec un effectif de 34 élèves répartis sur 2 classes, le cadre est propice à un enseignement individuel et tend vers une autonomie de l'élève.

Ainsi, cette année, de multiples projets ont vu le jour.

La classe des petits a travaillé autour d'histoires ludiques (comme Suzette la coccinelle) qui permettent d'acquérir plusieurs notions tout en s'amusant. La psychomotricité n'est pas écartée, notamment au moment de la fête des mères et des pères, avec la réalisation de cadeaux par le biais de constructions, de reproductions et de mise en pratique de compétences acquises.

Du côté de la classe des grands, la participation au concours Kangourou a permis à l'école de s'affirmer dans une volonté de progresser et de mettre en valeur son enseignement et ses méthodes pédagogiques.

## Ecole St Martin (suite)

L'expression personnelle étant importante, l'accent a été mis sur l'étude des contes. Les élèves se sont beaucoup amusés à créer leurs propres contes et à les faire découvrir à la classe des petits.

Prochainement, ils vous surprendront avec une fable de La Fontaine, revisitée à leur façon.

Comme indiqué précédemment, les enseignants privilégient des méthodes pédagogiques basées sur l'autonomie de leurs élèves. Ainsi, les élèves de la classe des grands se sont vus mis à l'épreuve, quand leur instituteur leur a demandé de créer une randonnée (à partir de chemins existants) en prenant en compte le côté mathématique de l'exercice.

Quelques semaines après le début de cet exercice, on peut dire que le pari est réussi ! Chaque lundi après-midi, les élèves partent pour une randonnée de 10 km en moyenne, accompagnés de leur professeur et de volontaires. Peut-être les apercevrez-vous prochainement près de chez vous ?

Enfin, un projet commun avec les écoles de Claveisolles et de Grandris a vu le jour récemment. Le thème retenu ARTS et HISTOIRE. La sortie est prévue le 19 juin.

En attendant, l'école Saint-Martin continue sur sa lancée avec la volonté de rester une petite structure adaptée aux besoins de chacun tout en intégrant les dernières technologies à ses enseignements.

Site internet :

L'école Saint Martin s'est dotée d'un nouveau site internet. Vous pouvez le visiter à l'adresse suivante : [www.ecole-saint-martin.eu](http://www.ecole-saint-martin.eu)

Modalités d'inscription :

Tel/Fax : 04 74 03 74 16 ; si indisponible : 04 74 03 51 25 en soirée eMail : [contact@ecole-saint-martin.eu](mailto:contact@ecole-saint-martin.eu)



La contribution familiale est de : 30 € par mois pour 1 enfant, 56 € par mois pour 2 enfants, 68 € par mois pour 3 enfants, 80 € par mois pour 4 enfants. Cette contribution est due pour les 10 mois de l'année scolaire.

## DERNIERE LIGNE DROITE AVANT LE FESTIVAL !!!



Les derniers préparatifs du festival des 3 Vallées sont en cours et le stress est à son comble. Tous les musiciens se sont activement mobilisés pour la préparation du festival. Le RMP remercie tous les Poulons qui sont venus donner la main et espère que toute la population sera mobilisée pour la décoration du week-end des 6, 7 et 8 juillet prochain ainsi que pour l'accueil de tous les festivaliers.

Nous tenons à mettre l'accent sur la soirée du vendredi soir qui permettra aux visiteurs de découvrir notre village. Nous vous rappelons le programme de cette soirée :

A partir de 19h30 : Concert d'ouverture du festival de la chorale Gospel Croc' Notes dans l'église.

De 20h30 à 23h00 : Scènes ouvertes dans le village avec 4 groupes de styles différents : Rock, Jazz, Variétés Françaises ou encore Reggae.



A partir de 23h00 : Grand Bal sous chapiteau animé par Pacific Sono.

Restauration et buvettes dans le village.

Nous avons besoin de la mobilisation du soutien de tous les Poulons afin de donner la plus belle image possible de notre village.

Vous pouvez retrouver le programme complet du festival sur notre site Internet : [www.festivallees.fr](http://www.festivallees.fr)

RDV les 6, 7 et 8 juillet prochains ! Tous les musiciens du RMP souhaitent un bon été et de bonnes vacances